



Signature du protocole qui trahit les collègues et enrichit les courtisans

COLLEGUES REVEILLEZ-VOUS !!!

VIGI a pris en compte la colère de nombreux collègues suite à la signature du protocole.

VIGI ne s'étonne pas qu'un tel protocole soit accepté et signé par des organisations syndicales dont les responsables sont nommés à des grades supérieurs avant d'autres fonctionnaires (plus anciens dans la réussite de l'examen professionnel).

Deux responsables nationaux ayant validé la RAEP MAJOR session 2018 ont été nommés très rapidement.

Ainsi M. REVERDY David-Olivier, secrétaire national province du syndicat ALLIANCE, a été nommé major en 2019.

Tandis que M. JORON Grégory, secrétaire général UNITE SGP POLICE, a été nommé en 2021.

Ces deux policiers étant détachés syndicaux depuis de nombreuses années.

Tous les brigadier-chef de Police ayant validé la RAEP avant 2018, souvent au quotidien policier difficile, apprécieront ces récentes nominations cautionnées par l'administration Police.

A l'heure où les suicides de policiers sont de plus en plus fréquents. VIGI s'inquiète sur la répercussion de cette réforme sur le moral des fonctionnaires lésés...

VIGI rappelle aux collègues, que lors des élections professionnelles, chaque voix donnée à un syndicat est source de jours de détachements syndicaux et de dotations financières. Nous avons besoin de vous pour qu'aux prochaines élections nous puissions défendre nos conditions de travail et salarial encore plus efficacement.

VIGI prend note également que ce protocole ouvre la voie à une augmentation du temps de travail et à une forte limitation des mouvements de mutation. Travailler plus, pour gagner moins...

« Rendre l'environnement de travail agréable, s'inquiéter des conditions de travail, de la pénibilité, sont aussi des leviers pour motiver et mobiliser. » Didier Court